



La Formation

dans les Chambres de Métiers et de l'Artisanat

Données
2019



La formation, voie rapide pour l'acquisition de compétences, vers la modernisation et la compétitivité, constitue un moyen majeur pour le développement des 52.000 entreprises artisanales de la région.

La formation tout au long de la vie est un continuum entre l'acquisition initiale de savoirs et l'ensemble des situations où s'acquière des compétences. Elle s'intègre dans un ensemble de démarches d'orientation, d'accompagnement vers l'emploi, ou encore de reconnaissance par la VAE.

Au quotidien, les savoirs obtenus via les services formations des CMA et leurs CFA sont reconnus et mis en pratique dans les entreprises artisanales, commerciales ou industrielles de la région.

Pour la dixième année, la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat livre une synthèse des actions réalisées en matière de formation au sens large par les CMA de la région Centre-Val de Loire.



Orientation des jeunes publics



La Formation initiale : l'apprentissage dans les CFA des CMA & les CFA associés



La Formation continue : développer des compétences tout au long de la vie

Sources : CFA et Services Formation des Chambres de Métiers et de l'Artisanat du Centre-Val de Loire

Réalisation : Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat du Centre-Val de Loire
28, Rue du Faubourg de Bourgogne - 45000 ORLEANS

Erik Leconte - Chargé d'Etudes Laurent Cirade - Chargé de Mission

Partenaires financiers : l'Union Européenne (FEDER), l'Etat, et le Conseil Régional du Centre-Val de Loire





1. Orientation des jeunes publics

Données au 31-12-19 portant sur l'ensemble de l'année 2019



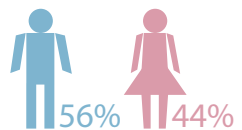
Les Centres d'Aide à la Décision (CAD) accueillent, informent, et accompagnent les entreprises dans leurs recrutements. En parallèle, ils permettent aux jeunes de construire un projet d'avenir.



Jeunes inscrits à la bourse d'apprentissage



CAD 18	CAD 28	CAD 36	CAD 37	CAD 41	CAD 45
540	700	951	2.436	999	1.188
-149	-229	-89	-367	-263	-23



- 52%** ont moins de 18 ans
- 32%** ont entre 18 et 20 ans
- 16%** sont âgés de plus de 20 ans

3.190 jeunes ont signé un contrat en alternance ou de travail en entreprise (-504 par rapport à 2018). La bourse de l'apprentissage compte 6.814 jeunes inscrits en 2019.

Par ailleurs, le taux de placement des jeunes en entreprise (47%) est stable par rapport à 2018.



Offres de contrats à pourvoir



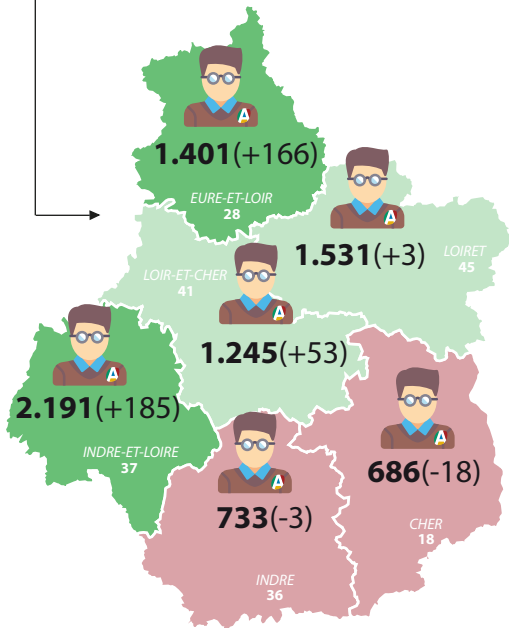
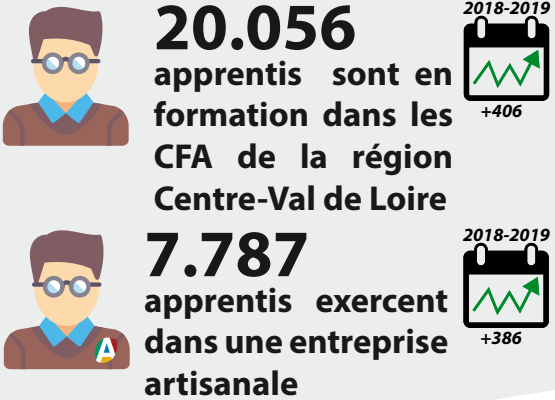
CAD 18	CAD 28	CAD 36	CAD 37	CAD 41	CAD 45
377	477	547	1.932	1.187	793
-35	-452	-46	-288	-196	-215

- 59%** Entreprises artisanales
- 41%** Entreprises non artisanales
- 69%** d'offres de Niveau 3 (ex: CAP/BEP)
- 23%** d'offres de Niveau 4 (ex: BAC PRO, BP, BTM)
- 6%** d'offres de Niveau 5 (ex: BTS)
- 2%** d'offres de Niveau 6 et de Niveau 7 (ex: Licence, Master)

58% des offres déposés par les entreprises ont été pourvues après contact avec les CAD (57% en 2018). En parallèle, le nombre d'offres collectées est en nette baisse (1.232 offres de moins qu'en 2018). De fortes disparités sont observables entre les CAD, celui d'Eure-et-Loir étant le plus impacté (-452 par rapport à 2018).

Plus de 24.525 entreprises, tous secteurs confondus, ont été sensibilisées et/ou contactées par les Centres d'Aide à la Décision (- 2.875, soit 10% de moins par rapport à 2018).

CONTEXTE
REGION CENTRE-VAL DE LOIRE



URMA



6.327 apprentis en formation dans les CFA interprofessionnels

2018-2019 -212



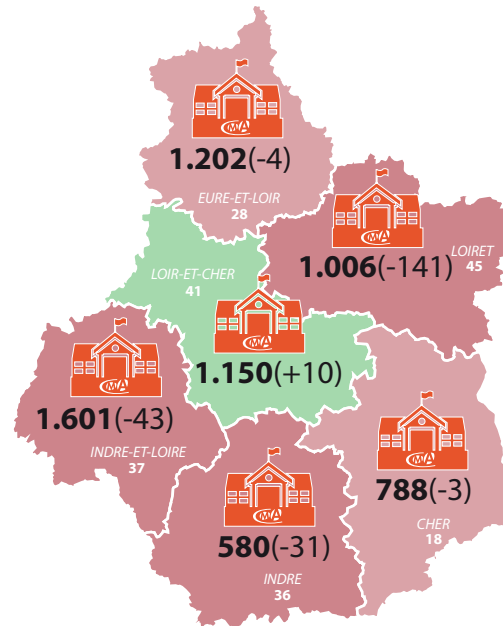
3.996 apprentis des CFA interprofessionnels exercent dans une entreprise artisanale

2018-2019 +367



86 diplômes proposés (du CAP au BTS)

Répartition des effectifs des CFA Interprofessionnels en région Centre-Val de Loire au 31/12/2019



Environ un tiers des apprentis en région Centre-Val de Loire suivent un enseignement dans les CFA de l'URMA.

On compte 6.327 apprentis dans les six CFA interprofessionnels intégrés dans l'URMA Centre-Val de Loire. Ils représentent environ un tiers des apprentis de la région Centre-Val de Loire en 2019 (20.056). Le nombre de jeunes au sein des CFA de l'URMA est en légère baisse : -212 apprentis par rapport à 2018. Plus de la moitié de ces apprentis effectuent leur apprentissage en entreprise artisanale (3.609 jeunes).

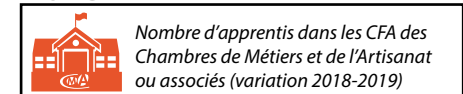
En 2019, un gain de 2,1% des effectifs d'apprentis est observé en région Centre-Val de Loire, soit +406 apprentis. .

Présentation



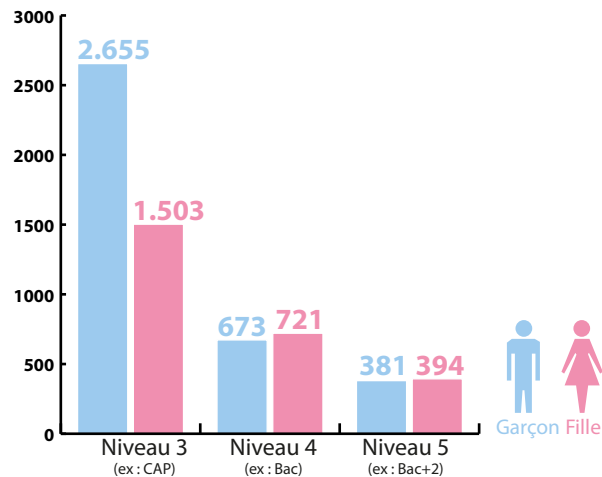
"Pour former les artisans de demain et permettre à chacun de trouver le métier qui lui convient, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat de la région Centre-Val de Loire ont créé une Université Régionale de Métiers et de l'Artisanat (URMA). Pour aider les jeunes et les entreprises à unir leurs compétences, pour développer l'apprentissage qui constitue l'ADN de l'artisanat, pour former les chefs d'entreprises et leurs salariés dans tous les domaines et à tous les niveaux, l'URMA est là. Investir dans les compétences et viser l'excellence, tel est notre credo."

LEGENDE



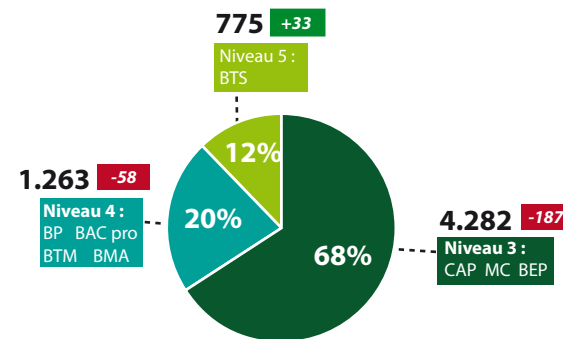
SOURCES :
CFA de l'Artisanat 31/12/2019

Répartition des apprentis par sexe et par niveau de formation en 2019

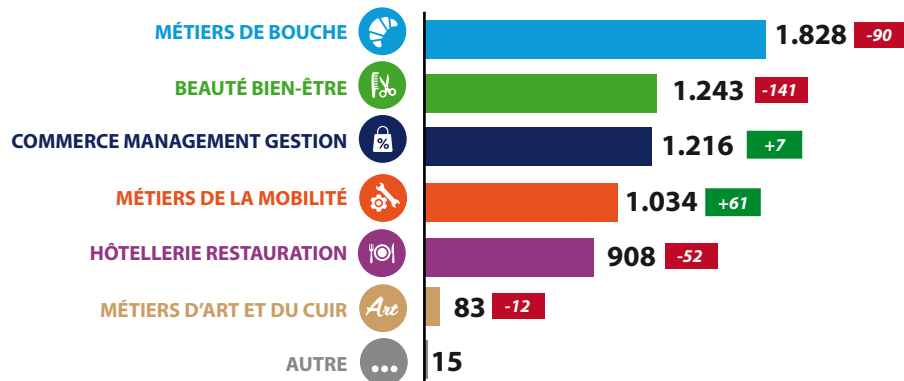


Dans les CFA de l'URMA, la part des filles parmi les apprentis est de 41% (43% en 2018). Elles sont néanmoins plus nombreuses que les garçons dans les niveaux d'études plus élevés : 49% des apprentis en niveau 5 et 52% en niveau 4 contre 36% des apprentis en niveau 3.

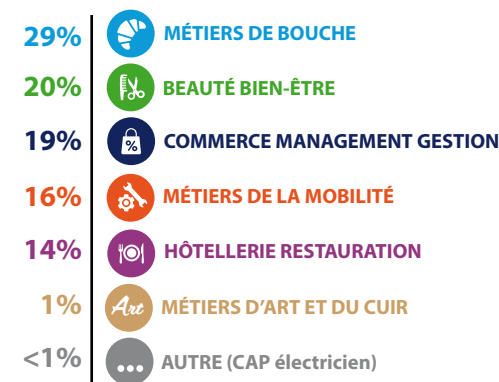
Répartition des apprentis en fonction du niveau de formation (variation 2018-2019)



Répartition des apprentis formés par secteur (variation 2018-2019)

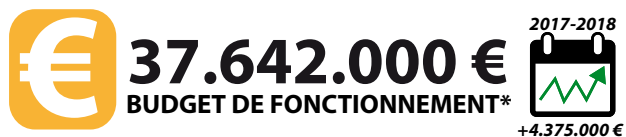


Poids par secteur des apprentis formés en 2019



Le budget 2019 des CFA interprofessionnels de l'URMA

Données figées au 31-12-2019

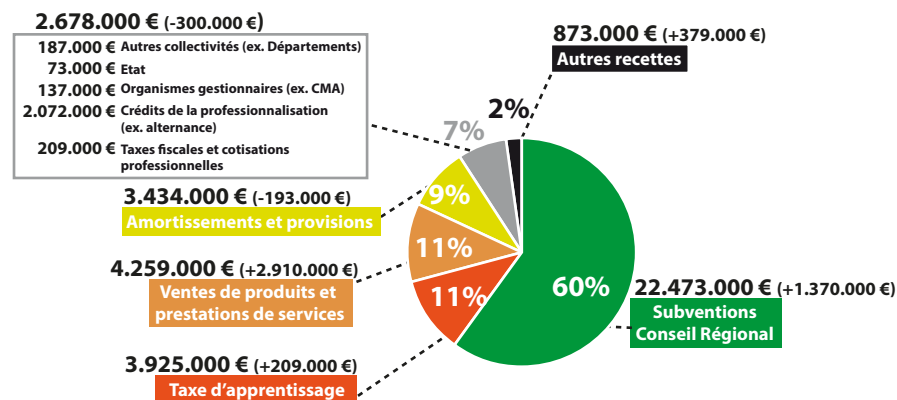


Le budget de fonctionnement des CFA interprofessionnels est de 37 millions d'euros pour l'année 2019.

Le Conseil Régional du Centre-Val de Loire est sans contexte le principal financeur de ces CFA.

*Total des financements des CFA (hors CPA, autre formation, hébergement, restauration...)

Répartition du budget des CFA interprofessionnels



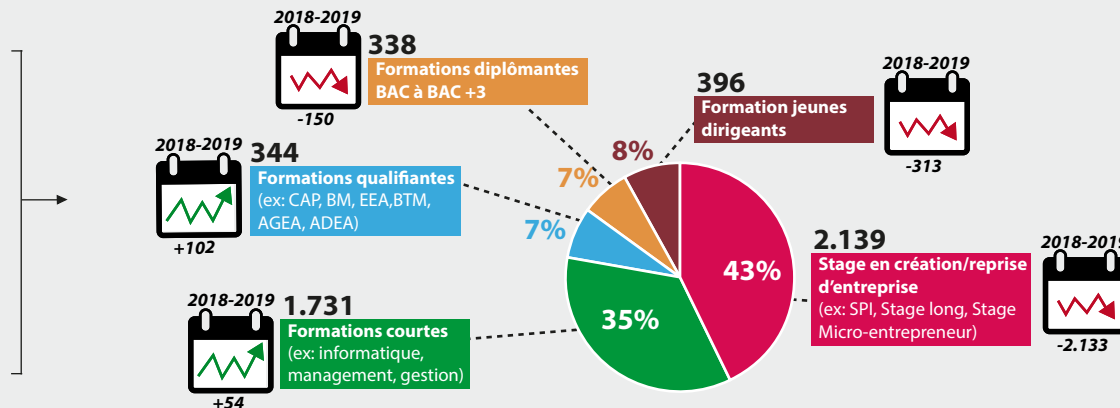


3.1 La Formation continue : l'accès à des compétences tout au long de la vie

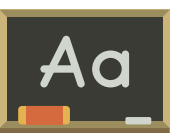
Données au 31-12-2019 portant sur l'ensemble de l'année 2019



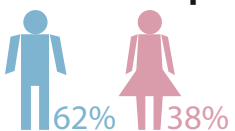
4.948 stagiaires formés par le réseau des CMA dans le cadre de la formation continue



A. LE SUIVI DES JEUNES ENTREPRISES

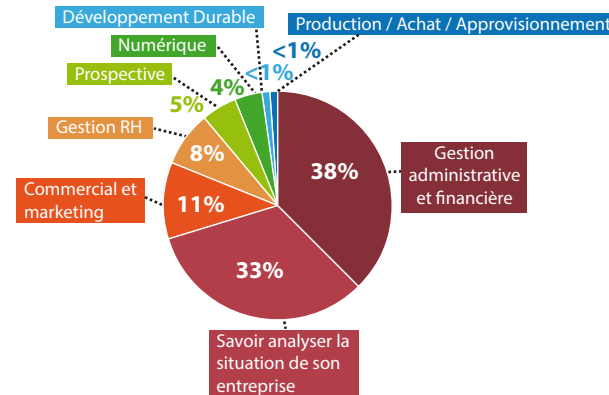


396 artisans ont bénéficié d'un **Accompagnement Jeune Entreprise (AJE)**

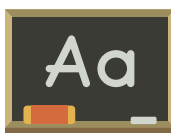


Ce dispositif repose sur un accompagnement individuel visant à assurer la pérennité de la jeune entreprise artisanale (moins de trois ans après l'installation). Ce suivi par un professionnel permet à l'artisan de bénéficier de conseils et d'acquies outils et méthodes dans des domaines variés : techniques, stratégie commerciale, gestion administrative et financière. Les préconisations et outils transposés dans l'entreprise, le jeune dirigeant peut développer son entreprise. En 2019, 396 entreprises ont bénéficié de ce dispositif (-313).

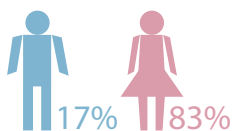
Typologie des diagnostics réalisés (année 2019)



B. LA FILIÈRE DIPLÔMANTE DU SECTEUR DES MÉTIERS



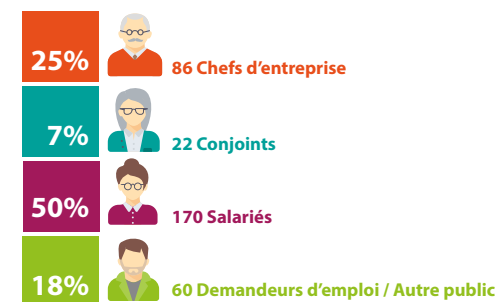
338 stagiaires formés dans la filière diplômante **BAC à BAC +3**



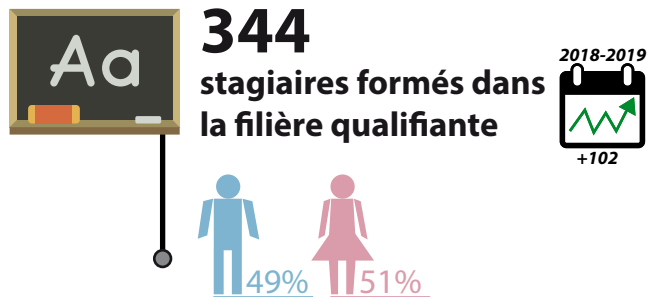
Les formations diplômantes du réseau des CMA permettent d'ouvrir de nouvelles perspectives dans la carrière des chefs d'entreprises et des salariés. Elles sont reconnues au Répertoire national des certifications professionnelles. Ces formations sont véritablement un atout pour améliorer la gestion et la performance de l'entreprise artisanale.

- Formations diplômantes
- ADEA (Assistant de dirigeant d'entreprise artisanale)
- EEA (Encadrant d'entreprise artisanale)
- BM (Brevet de maîtrise)
- ...

Profil des stagiaires en formation diplômante (2019)



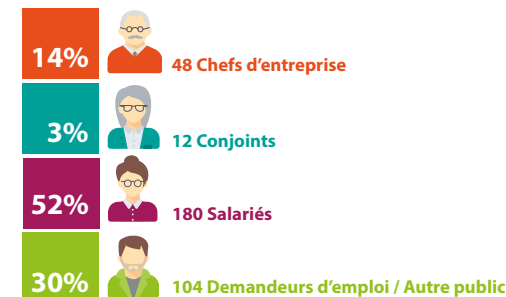
C. LA FILIÈRE QUALIFIANTE DU SECTEUR DES MÉTIERS



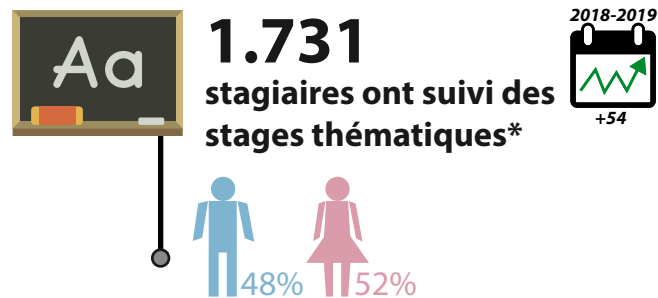
Dans les CFA, une majorité des contrats en alternance sont effectués sous la forme de contrat de professionnalisation. Il s'adresse à des jeunes âgés de 16 à 25 ans, aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus, ainsi qu'aux bénéficiaires de certaines allocations ou contrats. Son objectif est de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. D'autres formes de financements sont possibles : chèque formation, convention de reclassement, financement individuel...



Profil des stagiaires en formation qualifiante (2019)

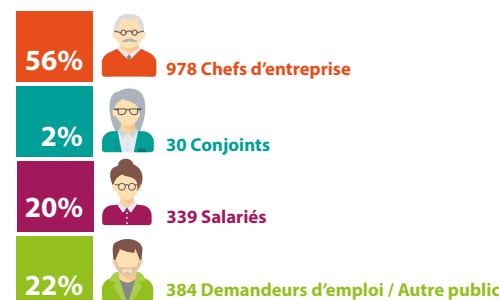


C. DES STAGES COURTS POUR UNE ACQUISITION RAPIDE DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES



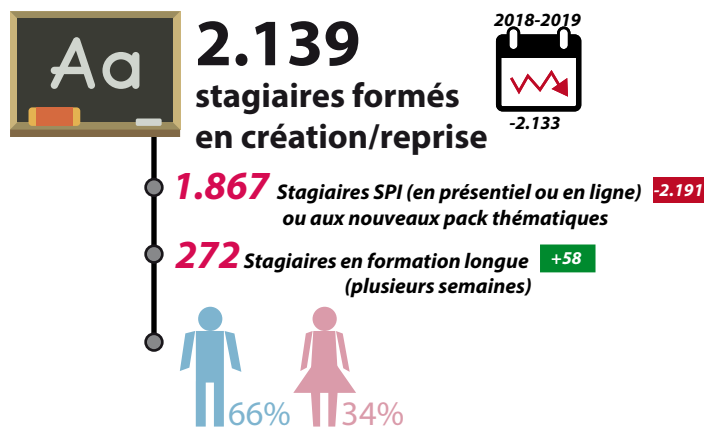
Les stages d'acquisition de compétences sur une période courte sont proposés dans les domaines suivants : Comptabilité gestion, Commercial, Langues étrangères, Bureautique Numérique & internet, Infographie PAO/CAO, Communication & développement personnel, Management et ressources humaines, Hygiène & réglementation et Métiers.

Profil des stagiaires suivant une formation thématique (2019)



***Stages courts** : Ces formations permettent l'acquisition de compétences qui ne nécessitent pas d'être sanctionnées par un diplôme ou une certification.

E. L'ACCOMPAGNEMENT DES CRÉATEURS ET REPRENEURS



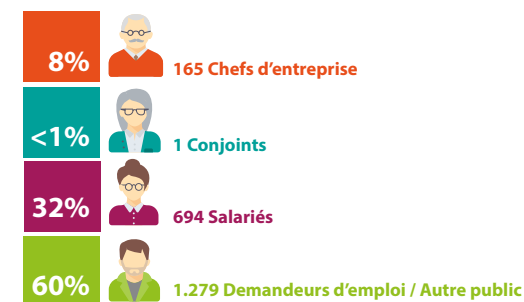
Historiquement, les Chambres de Métiers proposent deux types d'actions de formation pour accompagner la création ou la reprise d'entreprise :

- le **SPI (Stage Préalable à l'Installation)**. Depuis le 23 mai 2019 et la promulgation de la Loi PACTE, les artisans qui créent leur entreprise ne sont plus dans l'obligation d'assister au SPI. Convaincus de l'intérêt de la préparation en amont de l'installation en tant qu'indépendant, les CMA ont déployé une nouvelle offre de pack thématique abordant le SPI en modules et proposent si besoin "une formule à la carte".

- le **parcours à la création-reprise d'entreprise**. Ce "Stage long" est une formation pour renforcer et finaliser la construction de son projet, construire son business plan et acquérir des compétences nécessaires pour la gestion d'une activité.

Suite à la réforme de 2019, le nombre de stagiaires en création/reprise a fortement baissé entre 2018 et 2019 (-2.133).

Profil des stagiaires en création-reprise (2019)



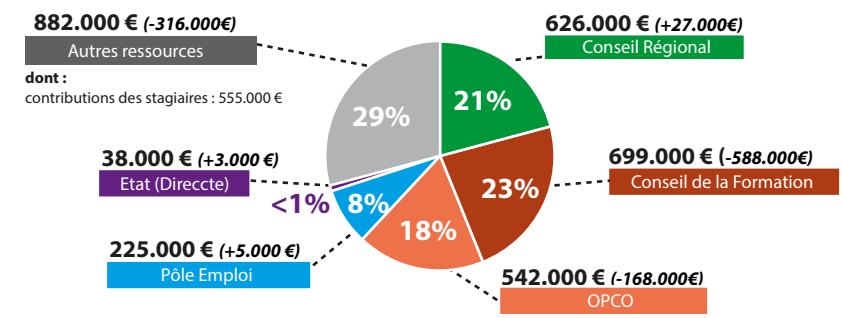


Le budget de la formation continue en 2019



Le budget de la formation continue dépasse les 3 millions d'euros en 2019. Il est en baisse d'1 million d'euros par rapport à 2018, en raison principalement de l'application de la loi PACTE qui instaure la fin de l'obligation de suivre le SPI.

Répartition du budget de la formation continue (variation 2018-2019)

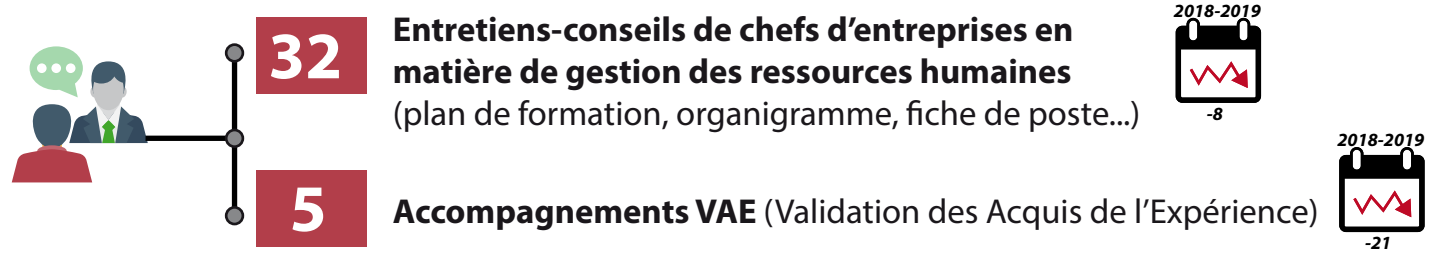


3.2 Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat accompagnent les entreprises dans la gestion de leurs Ressources Humaines

DES DIAGNOSTICS RH POUR FAIRE FACE AUX PROBLÉMATIQUES LIÉES À L'EMPLOI ET À LA GESTION DU PERSONNEL



DES OUTILS POUR DÉVELOPPER LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES DANS L'ENTREPRISE



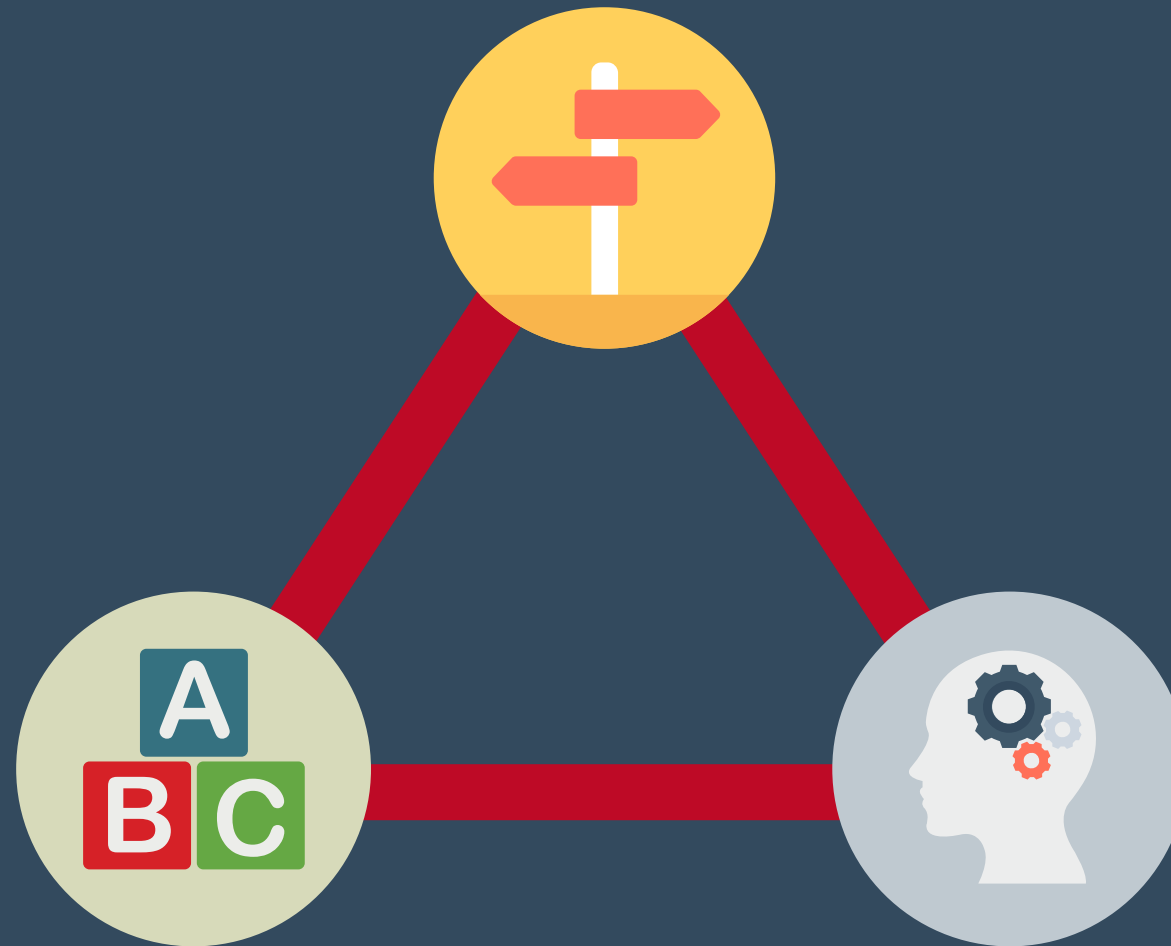
DES BILANS DE COMPÉTENCES POUR DÉFINIR OU PRÉCISER UN PROJET PROFESSIONNEL



80 Accompagnements ARDAN

En Centre-Val de Loire, le dispositif ARDAN permet d'accompagner des projets d'activités nouvelles dans les TPE-PME, par l'intégration de personnes en recherche d'activité qui vont apporter leurs compétences pour les réaliser et par un appui financier au projet.

Orientation des jeunes publics



La Formation initiale : l'apprentissage dans les CFA des CMA & les CFA associés

La Formation continue : développer des compétences tout au long de la vie

Sources : CFA et Services Formation des Chambres de Métiers et de l'Artisanat du Centre-Val de Loire

Réalisation : Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat du Centre-Val de Loire
28, Rue du Faubourg de Bourgogne - 45000 ORLEANS

Erik Leconte - Chargé d'Etudes Laurent Cirade - Chargé de Mission

Partenaires financiers : l'Union Européenne (FEDER), l'Etat, et le Conseil Régional du Centre-Val de Loire